

# - Généalogie des plus anciens seigneurs de Kervégan(t) -

« Le manoir de Kervegan(t) à Serval, par François-Marie Sallou »

---

## Généalogie des Tertres(du) XIV<sup>e</sup> ; Boisgelin(du) fin XVI<sup>e</sup>

Cette documentation conçue dans un contexte judiciaire revêt de ce fait une véracité d'autant plus justifiée que Claude de Lannion en vérifiait les sources. On y voit, à chaque tableau généalogique, des commentaires tels que « *vraye* » ou bien « *ceci demande à être justifiée* », notamment de la main de Claude de Lannion lui-même.

Ainsi trouve-t-on, pour la terre de Kervegan(t) – Le Tertre, les propriétaires suivant :

Généalogie annotée comme étant « *vraye* » par Pierre de Lannion (Cf, *Cabinet Lannion*)



Charlemagne du Tertre (1360) et Alain du Tertre (1358) lequel payait une rente féodale à Hervé de Kerbouric, frère puîné de Thomas, seigneur de Kerbouric (Cf. Recueil du cabinet de Lannion du XVII<sup>e</sup> siècle, AD 56, page 180/138)

\*\*\*\*\*

Guillaume du Tertre, (Ref. 1427) s. du Rochou et de Kervegant.

x Catherine Merou de la maison de Kergomar.

I 3 fils et 2 filles

I

Rolland du Tertre, rayé par arrest en 1463.

x N... Jourdain-Kervezic.

x Catherine de Kerandraou.

I x

Raoul du Tertre, s. de Kervegant.

x Jeanne de Kermechou.

I

Olivier du Tertre<sup>1</sup> s. de Kervégant par acquêt qu'il en fit de son aîné, Jean. Déclare 80 Livres en 1481.

x Jeanne de la Haye de Plouaret

I

Jean du Tertre<sup>2</sup>, s. de la Motte et du Menguez (Ref. 1563). & maison à Lannion en 1570.

x Françoise de Kerousy

I

---

I

I

François du Tertre<sup>3</sup> (aîné), s. de Kervegant

Guillaume du Tertre, s. de La Motte

x Marguerite Couffon, héritière de Kerdreux.

x Jeanne de Turnegouet

I

I

---

I

I

I

I

Louis °1566

Jean+sans enfant.

Renée, devenue héritière

Jeanne

tué à Morlaix 1595ca.

x François de Boisgelin

x J. Boulais

---

<sup>1</sup> Olivier du Tertre fut échançon de la reine Anne, duchesse de Bretagne.

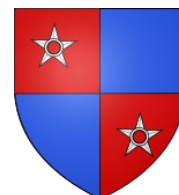
<sup>2</sup> Jean du Tertre était capitaine de Lesnevenet des francs-archers du Léon.

<sup>3</sup> François du Tertre était capitaine des arquebusiers de Tréguier.

**Renée, devenue héritière de Kervégant en Serval, deux années plus tard, en 1597, François de Boisgelin apparaîtra dans les BMS.**

**Kervégant aux Du Boisgelin issus de la maison de Kerveret en Lanloup.**

Charles du Boisgelin, s. de Kervegan en Lanloup



x Jacqueline Coatarel

xx Eliette Poënces

Ix

François du Boisgelin +/-1615

x 1598ca **Renée du Tertre, héritière de Kervégant**

I

I

I

I

Vincent °/1600 +1651

Gilles

François



Signature de Vincent du Boisgelin, s. de Kervegan (BMS Péniss 392/72)

x 1623 Anne de plesidy-Collodic + 1656

//

I

ego

I

I

I

I

I

I

I

I

Claude du Boisgelin  
Gilles

François

Jean, s. de La Tour

Isabelle

Renée Marie

(1624-1670)

°1625

(1627-1707)

d. de La Motte

x Jeanne Calloet +1671

x Marguerite

x H.Le Cogniec

I

du Tertre

I

I

I

I

I

Pierre °1657 demeurait

Gabriel

Maurice

Jean (1667-1673)

à Kervégat en 1670

x 10/02/1687 Gilonne de Liscouet

+ noyé en1691

I

I

s.h.

s.h.

« La première mention de Vincent du Boisgelin, s. de Kervegant apparaît en 1615 dans les BMS de Servel ; son père François a dû décéder récemment ».

## Ancienne cheminée de Kervégan(t), début XVII<sup>e</sup> siècle - Pignon Sud-Ouest

Suite au Rapport Cardon de 1948 « Médiathèque de l'architecture et du patrimoine » pour une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques, la cheminée de Kervégan fut déposée par des gens peu scrupuleux, évitant ainsi sa protection et donc l'incapacité de l'exporter de son lieu d'origine : le Manoir de Kervégan.

« Le manoir de Kervegan(t) à Serval, par François-Marie Sallou (ARSSAT) »

Cette cheminée n'existe plus ; elle a été transportée dans un autre lieu résidentiel. Monsieur Gwenaël Bérardy-Chevance, actuel propriétaire de Kervegant, nous a fait parvenir ce document photographique datant d'un inventaire de 1948. Nous le remercions.

Ce document apporte des renseignements intéressants et nous ne pouvons que conseiller d'autres propriétaires éventuels de tels documents, de nous le faire savoir afin que perdure le souvenir de nos ancêtres.

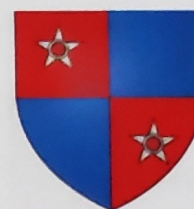


**Cheminée exportée dans une villa côtière** (Trébeurden ou Trégastel), Remarquer le collier de l'ordre et les consoles à volutes caractéristiques de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

François Sallou / Le manoir de Kervegan à Serval

En dehors du fait que l'écartelé Du Boisgelin est formellement reconnaissable on remarquera l'existence du collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Potier de Courcy indique qu'il existe un certain Vincent du Boisgelin, s. de La Passée, chevalier de cet ordre en 1635.



On devine l'écartelé Du Boisgelin,

Or nous trouvons dans Rosmorduc<sup>19</sup> auteur de relevés concernant la déclaration de noblesse de la branche des Du Boisgelin de Pontrivily, la citation d'un acte daté du 16 mars 1645 par lequel dame Françoise de Kerdegace, dame douairière de La Passée, est veuve de messire Vincent du Boisgelin. Il y donc à la même époque deux Vincent du Boisgelin, ce qui engendre une confusion : Vincent, s. de Kervegant et Vincent, s. de La Passée.

Nous pensons que l'auteur de la cheminée, à savoir le sieur de Kervégant de Serval est bien le chevalier de l'ordre de Saint-Michel en lieu et place de son parent, Vincent du Boisgelin, sieur de La Passée car nous privilégions les preuves sculptées sur pierre aux preuves écrites.

Nous savons que Vincent de Kervégant est décédé peu avant 1651, on peut donc en déduire que le manoir fut bâti entre 1643 +/-8 par ledit Vincent, fils de Renée du Tertre, héritière à la suite du décès de son frère survenu en 1595 lors des guerres de la Ligue ; dates tout-à-fait cohérentes avec le style de la cheminée.



A propos de l'Ordre de Saint-Michel :

Institué par Louis XI en 1469 pour se démarquer de l'ordre de Saint-Georges, l'ordre de Saint-Michel était un ordre de Cour dans lequel ne pouvait être admis que trente-six gentilshommes, mais le nombre d'admission devint si grand qu'il tomba dans une entière déconsidération. Henri III le fit revivre et le réunit à l'ordre du Saint-Esprit qu'il venait de créer en 1578. A cet effet il statua que les chevaliers du nouvel ordre prendraient les insignes de celui de Saint-Michel, la veille de leur réception et c'est pour cette raison que tous les chevaliers du Saint-Esprit mettaient le collier de Saint-Michel autour de leur écusson.

A propos de l'Ordre du Saint-Esprit :

Appelé à l'origine ordre et milice du Saint-Esprit, il fut institué le 31 Décembre 1578 par Henri III qui le dédia au Saint-Esprit en mémoire de sa naissance (Septembre 1551), Les membres recevaient tous l'ordre de Saint-Michel et devaient porter à la suite de cette circonstance le titre de Chevalier des ordres du roi. C'est le titre que nous donne Potier-de-Courcy : Chevalier de l'ordre de Saint-Michel ou de l'ordre du roi auquel appartient Vincent du Boisgelin promu en 1635. Il fallait avoir 35 ans au moins, ce qui signifie que Vincent du Boisgelin est né peu avant l'an 1600. Il fallait être catholique et faire preuve d'au moins trois degrés de noblesse. L'ordre ne comportait jamais plus de deux membres dans la même famille.

(Maigne W., *Abrégé méthodique de la science des armoiries*, réimp. Garnier frères, Paris). 1885.

De la forme des blasons adjacents de la cheminée exportée de Kervegan en Servel :

On remarque de chaque côté du blason central deux écus anonymes (d'attentes ?) de forme atypique.

La forme des supports a varié dans le temps : « *Et quant aux diverses formes d'Escus, j'en ay fait grauer icy quelques-vns que j'ai recueillis de divers auteurs* » écrivait Wilson alias Vulson à l'époque de Vincent du Boisgelin. Il semble que les deux blasons d'attentes aient la même apparence que celui que l'on trouve dans la *Science Héroïque* de Vulson<sup>20</sup>

<sup>19</sup> ROSMORDUC (Cte de), *La noblesse de Bretagne devant la Chambre de la Réformation (1668-1671)*, 1896, tome III, pp. 36-50.

<sup>20</sup> VULSON, Marc de, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, « Des escus et boucliers des anciens ; de leur matiere, forme, & usages », dans *La Science Héroïque traitant de la noblesse, de l'origine des armes*, 1644, p.23.



Écus atypique (d'après WILSON). On retrouve une forme identique à ceux de l'ancienne cheminée de Kervegan en Servel).



Marc de Wilson, s. de La Colombière, auteur de *La Science Héroïque*, était aussi chevalier de l'ordre du roi en 1644.